

# Les subventions à SOS Racisme 🖨

associations en France • conseil régional • gaspillage argent public • les financements • les subventions qui font polémique • mairie • paris • à la une • état • île de france



**Le Journal officiel a publié les comptes de SOS Racisme. SOS Racisme a reçu 579 000 euros de subventions publiques en 2009 alors que le montant des adhésions plafonne à 18 669 euros.**

## Dons, adhésions et subventions 2009

	<u>Montant</u>
FASILD / ACSE	348 000
PIERRE BERGE	100 000
MINISTERE EDUCATION NATIONALE	80 000
FORD FONDATION	72 724
DONS	61 649
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	46 000
DINER DES PARRAINS	40 170
MAIRIE DE PARIS	40 000
CONSEIL REGIONAL IDF	35 000
CONSEIL DEVELOPPEMENT CDVA	30 000
ADHESIONS	18 669
RIRE CONTRE LE RACISME	16 934
VENTES DE TABLEAUX	10 450
DONS DIVERS	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>904 596</b>

Le montant total des dons, adhésions et subventions à SOS Racisme s'élève à **904 596 euros en 2009**.

## Les financements publics

- 348 000 euros du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)
- 80 000 euros du ministère de l'Éducation nationale
- 46 000 euros du ministère de la Jeunesse et des Sports
- 40 000 euros de la Mairie de Paris
- 35 000 euros du Conseil régional d'Île-de-France
- 30 000 euros du Conseil du développement de la vie associative (CDVA), géré par le Haut Commissariat à la Jeunesse.

**Au total 579 000 euros sont tirés de la poche du contribuable. Soit 64% des recettes de l'association.**

Contre 18 669 euros pour **les adhésions qui représentent 2% des recettes.**

Ces montants ne tiennent évidemment pas compte des aides publiques allouées aux sections locales de SOS Racisme